



Québec, le 7 avril 2005

Monsieur Johnny N. Adams  
Président  
Administration régionale Kativik  
CP 9  
Kuujjuak (Québec)  
J0M 1C0

Monsieur,

Le 17 mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand.


Selon les documents du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une partie du projet de réserve de biodiversité du lac Gensart ainsi qu'une partie du projet de réserve aquatique de la rivière Moisie sont incluses dans le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ces deux projets de réserve sont situés non loin de Fermont.

Nous vous informons que l'audience publique sur ces projets d'aires protégées débutera le 2 mai prochain. Les renseignements concernant les lieux et les dates seront diffusés dès qu'ils seront disponibles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les travaux de la commission ou pour nous faire part de votre intérêt concernant ces projets, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Louise Bourdages, conseillère en communication de la commission, au numéro de téléphone suivant : 1 800 463-4732, poste 532.

Vous pouvez également consulter la documentation de ces projets dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) à la rubrique *Consultations du public sur les projets d'aires protégées*.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Claudette Journault  
La présidente de la commission

Québec, le 7 avril 2005

Monsieur Thaddée André  
Chef  
Conseil de la Nation Innu Matimekush Lac-John  
CP 1390  
Schefferville (Québec)  
G0G 2T0

Monsieur,

Le 17 mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand.


Selon les documents du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une partie du projet de réserve de biodiversité du lac Gensart ainsi qu'une partie du projet de réserve aquatique de la rivière Moisie sont incluses dans le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ces deux projets de réserve sont situés non loin de Fermont.

Nous vous informons que l'audience publique sur ces projets d'aires protégées débutera le 2 mai prochain. Les renseignements concernant les lieux et les dates seront diffusés dès qu'ils seront disponibles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les travaux de la commission ou pour nous faire part de votre intérêt concernant ces projets, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Louise Bourdages, conseillère en communication de la commission, au numéro de téléphone suivant : 1 800 463-4732, poste 532.

Vous pouvez également consulter la documentation de ces projets dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) à la rubrique *Consultations du public sur les projets d'aires protégées*.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Claudette Journault  
La présidente de la commission



Québec, le 7 avril 2005

Monsieur Ted Moses  
Président  
Administration Régionale Crie  
277, Duke Street  
Montréal (Québec)  
H3C 2M2

Monsieur,

Le 17 mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand.

Selon les documents du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une partie du projet de réserve de biodiversité du lac Gensart ainsi qu'une partie du projet de réserve aquatique de la rivière Moisie sont incluses dans le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ces deux projets de réserve sont situés non loin de Fermont.

Nous vous informons que l'audience publique sur ces projets d'aires protégées débutera le 2 mai prochain. Les renseignements concernant les lieux et les dates seront diffusés dès qu'ils seront disponibles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les travaux de la commission ou pour nous faire part de votre intérêt concernant ces projets, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Louise Bourdages, conseillère en communication de la commission, au numéro de téléphone suivant : 1 800 463-4732, poste 532.

Vous pouvez également consulter la documentation de ces projets dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) à la rubrique *Consultations du public sur les projets d'aires protégées*.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Claudette Journault  
La présidente de la commission

TRANSLATION

Quebec, April 7<sup>th</sup> 2005

Mr,

Last March 17<sup>th</sup>, the Minister of Sustainable Development, Environment and Parks, Mr Thomas J. Mulcair, mandated the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) to hold a public consultation on projects of Moisie river aquatic reserve and biodiversity reserves of Pasteur, Gensart and Bright Sand lakes.

According to the documentation of the ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a part of the proposed Gensart lake biodiversity reserve and a part of Moisie river aquatic reserve are included in the James Bay and Northern Québec Agreement territory. These reserves are located near Ferrmont.

We inform you that a public hearing on these proposed protected areas will begin on May 2<sup>nd</sup>. Details as to the public hearing will be issued in a press release as soon as they have been decided upon.

For more information, interested parties are asked to contact Communications Adviser Louise Bourdages toll-free at 1-800-463-4732, #532. You can also reach the Commission by e-mail at [moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca](mailto:moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca). You can also visit the BAPE website at [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Québec, le 7 avril 2005

Monsieur Jimmy James Einish  
Chef  
Nation Naskapie de Kawawachikamach  
CP 5111  
Kawawachikamach, Québec  
G0G 2Z0

Monsieur,

Le 17 mars dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une consultation du public sur les projets de réserve aquatique de la rivière Moisie et des réserves de biodiversité des lacs Pasteur, Gensart et Bright Sand.

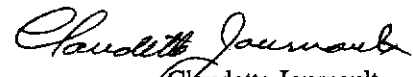
Selon les documents du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, une partie du projet de réserve de biodiversité du lac Gensart ainsi qu'une partie du projet de réserve aquatique de la rivière Moisie sont incluses dans le territoire de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Ces deux projets de réserve sont situés non loin de Fermont.

Nous vous informons que l'audience publique sur ces projets d'aires protégées débutera le 2 mai prochain. Les renseignements concernant les lieux et les dates seront diffusés dès qu'ils seront disponibles.

Si vous souhaitez obtenir plus d'information sur les travaux de la commission ou pour nous faire part de votre intérêt concernant ces projets, veuillez communiquer avec M<sup>me</sup> Louise Bourdages, conseillère en communication de la commission, au numéro de téléphone suivant : 1 800 463-4732, poste 532.

Vous pouvez également consulter la documentation de ces projets dans le site Internet du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca) à la rubrique *Consultations du public sur les projets d'aires protégées*.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

  
Claudette Journault  
La présidente de la commission

Quebec, April 7<sup>th</sup> 2005

Mr,

Last March 17<sup>th</sup>, the Minister of Sustainable Development, Environment and Parks, Mr Thomas J. Mulcair, mandated the Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) to hold a public consultation on projects of Moisie river aquatic reserve and biodiversity reserves of Pasteur, Gensart and Bright Sand lakes.

According to the documentation of the ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, a part of the proposed Gensart lake biodiversity reserve and a part of Moisie river aquatic reserve are included in the James Bay and Northern Québec Agreement territory. These reserves are located near Fermont.

We inform you that a public hearing on these proposed protected areas will begin on May 2<sup>nd</sup>. Details as to the public hearing will be issued in a press release as soon as they have been decided upon.

For more information, interested parties are asked to contact Communications Adviser Louise Bourdages toll-free at 1-800-463-4732, #532. You can also reach the Commission by e-mail at [moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca](mailto:moisie-et-lacs@bape.gouv.qc.ca). You can also visit the BAPE website at [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).